

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

**Arrêté du 21 juillet 2009 portant nomination à la Commission nationale
d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers**

NOR : DEVT0906108A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, MM. Thierry Batonnier, Bruno Brousse, Philippe Cassini, Eric Cesmat, Pierre Kohler, Michel Legrand, Alain Lhuillier, Claude Moret, Michel Tournebise et Jean-Michel Vergnault, experts dans le domaine de la sécurité des tunnels routiers, sont nommés membres de la Commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers, en qualité de personnalité qualifiée désignée conjointement par le ministre chargé de l'équipement et le ministre chargé de la sécurité civile, pour une durée de trois ans renouvelable.